



04/10/18

Retraite « *par points* » de Macron

Non à la casse de nos retraites, En grève le 9 octobre !

Le président Macron et son gouvernement ont lancé en avril 2018 une importante « réforme » des différents systèmes de retraite actuels. Leur objectif est d'aboutir à un système universel de « *retraite par points* » en le faisant voter au Parlement pendant l'été 2019.

Derrière un soi-disant principe d'égalité (« *1 euro cotisé donne les mêmes droits* »), se cache en réalité une remise en cause du principe de solidarité (envers les femmes, les salariés les plus pauvres ou ceux qui subissent des périodes de chômage ou de maladie). Le principe actuel de montant garanti des retraites ne serait plus assuré avec la « *retraite par points* » puisque le niveau des pensions pourrait baisser en fonction de la conjoncture économique.

C'est toujours une vision patronale qui est à l'œuvre, considérant que les retraités seraient un poids pour la société et que l'allongement de l'espérance de vie serait un problème. Au contraire, pour la CGT, pouvoir vivre dignement une retraite pleine et entière, c'est un progrès social à défendre et approfondir. Et de l'argent, pour le faire, il y en a à foison : le PIB a triplé en France en 30 ans et les dividendes versés aux actionnaires atteignent des records.

Pour s'opposer à la réforme de Macron et exiger un système de retraite solidaire, la CGT-Lardy appelle à la grève et à la manifestation le mardi 9 octobre.

Le système universel de « *retraite par points* » : c'est quoi ?

Dans un système universel de « *retraite par points* », le salarié cumule tout au long de sa carrière professionnelle des points acquis en fonction de la valeur d'achat du point, qui dépend du salaire moyen. Au moment du départ à la retraite, le montant de la retraite est alors déterminé en multipliant l'ensemble des points accumulés par la valeur du point à la liquidation des

droits, valeur différente de la valeur d'achat.

Cela entraînerait des régressions sociales importantes :

- Le **montant de la pension ne serait plus garanti** et il **pourrait baisser** en fonction de la situation économique et de l'évolution de l'espérance de vie.
- C'est **l'ensemble de la carrière** qui serait prise en compte pour le calcul des droits et non plus les 25 meilleurs années (dans le privé) : les périodes de chômage, de maladie, de temps partiel entraîneraient obligatoirement une baisse des pensions.

Suède : déjà 3 années de baisse...

Depuis la mise en place d'un système « par points » en Suède en 2003, il y a déjà eu 3 années où les pensions ont baissé en valeur absolue (c'est-à-dire sans même prendre en compte l'inflation !) : -3% en 2010, -4.3% en 2011 et -2.7% en 2014...

Retraites par points : parole d'expert...

Pendant le « Grand oral de François Fillon devant les patrons » organisé par la fondation Concorde en mars 2016, l'ancien Premier ministre avait laissé échapper quelques mots sans ambiguïté sur le sujet : « *Le système de retraite par points, j'y suis favorable. Mais il ne faut pas faire croire aux Français que ça va régler le problème des retraites. Le système par points en réalité permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : baisser chaque année la valeur des points et diminuer le niveau des pensions.* »

Contre la casse de nos retraites, pour des augmentations de salaire, des embauches et de meilleures conditions de travail, la CGT-Lardy appelle les salariés à faire grève (appel couvrant la journée) et à se joindre à la manifestation organisée par la CGT, Solidaires, FO, la FSU et des organisations étudiantes et lycéennes :

Mardi 9 Octobre – 14h Montparnasse (vers Place D'Italie)

RDV pour départ collectif à 12h45 devant le CE



- Les mécanismes de solidarité seraient remis en cause :

Pensions de réversion	L'hypothèse d'une suppression des pensions de « réversion » a provoqué un tollé légitime. Le gouvernement l'aurait donc écartée mais veut revenir sur les conditions de versement. Pourtant, ces pensions permettent de compenser 15 points des inégalités très importantes de retraite entre les femmes et les hommes. Et ils veulent nous faire croire que c'est une réforme pour « l'égalité » ?
Droits familiaux	Que deviendraient les majorations de trimestres pour avoir élevé un enfant, les majorations de pension pour en avoir élevé au moins 3 ? Le gouvernement considère que ces prestations relèvent de la politique familiale, non de la retraite ! Conséquence : ce serait donc une nouvelle baisse des retraites notamment pour les femmes. Or, ils représentent un quart des sommes touchées par les retraitées les plus modestes.
Départs anticipés pour carrière longue	Que deviendrait ce système avec un départ « universel » à 62 ans (voire plus...) ?
« Minimum contributif » pour les bas salaires	Aujourd'hui, le minimum contributif assure un minimum de retraite permettant de corriger la faiblesse des revenus de certains salariés. C'est un droit qui est versé à 4,9 millions de retraités du régime général – dont 70% de femmes.

Le système actuel attaqué depuis plusieurs décennies

Le système actuel est un système par « répartition solidaire à prestations définies ». « Par répartition » parce que les cotisations des actifs payent les pensions des retraités (le système « par points » également). « A prestations définies » parce que les annuités cotisées donnent droit à une pension dont le montant est garanti et ne peut évoluer qu'à la hausse par des revalorisations (le montant initial est basé sur les 25 meilleurs années de salaires dans le privé et sur les 6 derniers mois de traitement dans le public). « Solidaire » avec les dispositifs décrits plus haut (minimum contributif, droits familiaux, etc.).

Du fait des multiples attaques subies depuis plusieurs réformes, le système actuel des retraites s'est dégradé : augmentation du nombre d'annuités, recul de l'âge de la retraite, etc. Le gouvernement s'appuie sur ces régressions pour insinuer que l'abandon du système actuel est inéluctable.

Des moyens pour que chacun ait une retraite pleine et entière, il y en a !

Et les « experts » vont nous sortir de nouveau leurs arguments financiers et démographiques pour nous expliquer qu'on ne peut maintenir des pensions au niveau actuel et pendant toute la durée de la retraite. Mais l'ensemble de ces arguments laissent volontairement de côté la question centrale : **qui décide la part des richesses créées qui doit revenir à ceux qui ont travaillé toute leur vie ?** Plutôt que de partir des besoins sociaux des salariés et des retraités, nos gouvernants ne se préoccupent que des exigences de « compétitivité » édictées par le patronat et les actionnaires.

Grâce au progrès technique, notre travail crée encore plus de richesses. **Il y aurait largement de quoi financer les retraites de tous si la part de richesses qui alimente la spéculation et les dividendes ne cessait d'augmenter.** C'est une question de choix de société et pas une question purement technique et démographique.

C'est en cela que la question des retraites est en lien étroit avec les revendications que nous devons porter en tant que salariés actifs : augmentation des salaires, partage du travail entre tous pour réduire le chômage et améliorer les conditions de travail, égalité professionnelle hommes/femmes, etc.

Pour défendre ces revendications et s'opposer à la casse de nos retraites, la CGT-Lardy appelle les salariés du site à faire grève (appel couvrant la journée) et à participer à la manifestation :

Mardi 9 Octobre - 14h Montparnasse

RDV pour départ collectif à 12h45 devant le CE

14% du PIB, et alors ?

D'après certains « experts », la part du PIB (Produit Intérieur Brut) consacrée aux retraites (14%) serait trop importante. Mais quand ce même montant (300 milliards € annuels) est destiné aux revenus financiers en France, ils ne s'insurgent plus... 300 milliards pour 18 millions de retraités ce serait choquant et 300 milliards qui se retrouvent concentrés dans les poches de quelques-uns, ce serait normal ? Il n'est pas là le problème « d'égalité » ?

